

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Les résidences Les Parasoliers livrées aux bénéficiaires

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

La Première ministre, cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda, a procédé hier à la livraison officielle des résidences Les Parasoliers, situées dans la commune d'Akanda. Avant de remettre symboliquement les clés aux propriétaires.

Érigé sur une superficie de six hectares, ce complexe immobilier composé de 22 immeubles de 260 appartements sera développé en trois phases.

La 1re phase qui a été lancée le 25 février 2020, porte sur huit immeubles de 96 appartements de 3 chambres chacun. Ce lotissement de type moderne comprend également des aires de jeux, de grands espaces verts, des terrasses individuelles et est géré par un syndicat de copropriété.

Évalués sur le marché au double de leurs prix, ces logements dits économiques, ont des coûts variant entre 33 et 44 millions, et sont proposés en acquisition directe et en location-vente, a indiqué le directeur général de la Sni, Hermann Kamonomono. Non sans relever que la livraison



Une vue des logements des Parasoliers livrés par la Sni à Akanda.

de ce projet est la matérialisation du Plan d'accélération de la transformation (PAT), lancé par le chef de l'État Ali Bongo Ondimba " qui, chaque jour, ne

ménage aucun effort pour que les Gabonais aient des logements décentes. "

Des efforts et un mérite qu'a reconnus le ministre de l'Ha-

bitat et de l'Urbanisme, Olivier Abel Nang Ekomiye. " C'est le président de la République qui, soucieux de l'importance du secteur de l'Habitat, notamment

le logement et la question foncière, a engagé le pays depuis une décennie dans un processus de réformes axé sur l'organisation d'une administration plus souple et efficace, avec des actions d'envergure dont la séparation des tâches de conception et d'exécution entre l'administration centrale et ses bras séculiers, au rang desquels figure la Société nationale immobilière (Sni). " Le membre du gouvernement a rappelé qu'au moment de son accession à la magistrature suprême, le chef de l'État s'était engagé devant le peuple gabonais à apporter des solutions pérennes à la problématique de l'habitat durable.

" Les 96 appartements qui vont être livrés incessamment sont le résultat de cette belle ambition, dont les travaux, lancés en février 2020, ont connu une accélération à travers la Task force, la relance des chantiers immobiliers à l'arrêt instituée dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation (PAT) 2021-2023 impulsé par le président de la République. L'accès à un logement décent, première cible de l'Objectif de développement durable (ODD) des Nations unies, est un droit fondamental qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs intervenant, ou non, dans le secteur de l'Habitat. J'invite donc tous les départements sectoriels à se mobiliser, pour qu'ensemble nous participions à la mise en œuvre de l'engagement politique du président de la République de doter les Gabonais de logements sains et à des coûts accessibles à tous", a souligné le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Au terme de la remise des clés aux ayants droit, ces derniers n'ont pas manqué d'exprimer leur joie d'être enfin propriétaires. " Je me réjouis aujourd'hui d'avoir cette maison dans laquelle je pourrai aisément vivre avec ma famille. Ça n'a pas été facile pour nous, mais heureusement nous l'avons eu. Je remercie donc la Sni de nous avoir accompagnés dans l'acquisition de ce logement ", s'est réjoui M. Georges.

Contrepoint

Des défis de taille

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Bien que les plus hautes autorités du pays, en tête desquelles le président de la République, Ali Bongo Ondimba, aient fait du logement au niveau national une question primordiale – avec plusieurs chantiers engagés d'ailleurs à cet effet, aussi bien à Libreville que dans l'arrière-pays –, les principaux défis à relever restent assurément de deux ordres. Tout d'abord le déficit à combler, ensuite la sempiternelle question du coût.

Concernant le premier aspect, il

reste indéniable que pour combler son déficit en matière de logements, le Gabon devrait faire sortir de terre 200 000 logements. Toute chose qui permettrait de repousser de manière efficace et efficiente l'urbanisation désorganisée et galopante qui caractérise ses villes. Notamment à Libreville qui abrite aujourd'hui une population estimée à plus de la moitié de la population du pays. Une agglomération dans laquelle on se rend parfaitement compte que le résultat de cette occupation anarchique est l'existence de plusieurs quartiers dépourvus d'infrastructures de base. Quant au deuxième volet concer-

nant les coûts du logement, l'autre défi qui attend les pouvoirs publics, des questions se posent. Notamment celle consistant à mettre des logements à moindre coût à la disposition des citoyens, plus précisément la classe moyenne désireuse d'acquiescer aussi ces habitations. Histoire surtout que ces logements qualifiés de "logements sociaux" soient alloués à leurs véritables destinataires : les personnes à revenu modeste qui auraient des difficultés à se loger sur le marché onéreux du logement privé. En effet, au regard des prix de vente pratiqués dans le cadre des Résidences Les Parasoliers –

entre 33 et 44 millions de francs en acquisition directe et en location-vente –, on est en droit de se demander si ce n'est justement pas cher payé pour les personnes cibles. Peut-on encore parler à ce tarif de logement social quand on prend les expériences antérieures des logements de SNI-Likouala, SNI-Owendo où des locations-ventes oscillaient entre 15 000 et 50 000 francs le mois ?

D'où tout l'intérêt pour les promoteurs de diversifier l'offre, en ne s'intéressant pas seulement aux clients huppés au fort pouvoir d'achat.